

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve -- BP 50002 -- 62452 -- BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-31 du 07 janvier 2013

L'an deux mil treize, le lundi sept janvier à dix neuf heures, le Conseil la Communauté de Communes du Sud Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

MM. Claude AUDEGOND -- Roland DELOBELLE -- Jean-Noël MENAGE -- B. HIEZ -- J.P. POUTRAIN

M. Cl. AUDEGOND, absent et excusé, a été suppléé par M. L. MUCHEMBLED
M. Jean-Noël MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY
M. Bruno HIEZ, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Charles DESCAMPS
M. Jean-Pierre POUTRAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme Claire POUTRAIN.

Objet : **Tableau des emplois**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la nécessité de retracer les différents emplois de la collectivité dans le cadre du tableau des emplois.

Monsieur le Président propose, au regard de la fusion des trois E.P.C.I., d'établir le tableau des emplois en agglomérant les trois tableaux des collectivités préexistantes.

Monsieur le Président expose ensuite au Conseil la démarche initiée avec l'ensemble du personnel pour élaborer le nouvel organigramme de l'E.P.C.I.

Monsieur le Président propose également d'autoriser la collectivité à créer, pour les besoins du service « Enfance Jeunesse », les postes nécessaires au fonctionnement saisonnier des différentes structures.

Il s'agit de personnels d'animation vacataires recrutés pour la durée des séjours.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le tableau des emplois reprenant l'agglomération des trois tableaux préexistants,
- de créer, dans le cadre du budget, en tant que de besoins, les emplois des personnels d'animation nécessaires au fonctionnement des structures de loisirs déclarées dans le cadre du service « Enfance Jeunesse » (animateurs sans formation, animateurs stagiaires, animateurs diplômés, animateurs stagiaires, Directeurs diplômés).

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 08 Janvier 2013 et transmission en Préfecture le 08 Janvier 2013.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le
08 Janvier 2013 et transmission en
Préfecture le 08 Janvier 2013

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

2013-31 -- 07/01/2013 DEL 1
EMPLOIS



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE

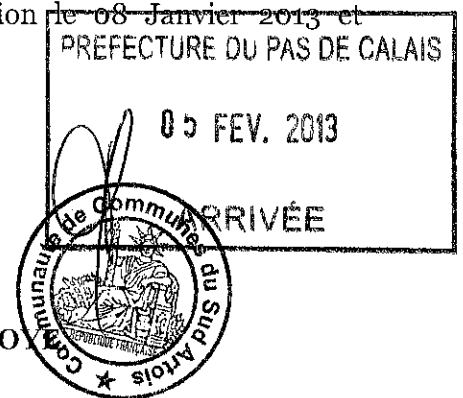


TABLEAU DES EMPLOIS



Emplois	Statut	Nombre de postes créés	Pourvu dont TNC	Non pourvus
<u>Catégorie A</u>				
Directeur Général des Services	Titulaire	1	1	0
Attaché Territorial	Titulaire	2	1	1
Ingénieur Principal	Titulaire	2	2	0
Ingénieur	Titulaire	2	0	2
<u>Catégorie B</u>				
Animateur Territorial	Titulaire	10	7 (5 TNC)	3
Educateur Jeunes Enfants	Titulaire	4	4 (1 TNC)	0
E.T.A.R.S.	Titulaire	2	0	2
Technicien Territorial	Titulaire	3	3	0
<u>Catégorie C</u>				
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	Titulaire	7	4	3
Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Titulaire	3	2 (1 TNC)	1
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	Titulaire	1	1 (TNC)	0
Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	Titulaire	4	2 (1 TNC)	2
Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	Titulaire	1	0	1
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} Classe	Titulaire	5	5 (1 TNC)	0
Opérateur des Activités Physique 2 ^{ème} Classe	Titulaire	1	1	0
Adjoint Social 2 ^{ème} Classe	Titulaire	2	2	0
Assistant de Conservation	Titulaire	2	2	0
Assistant d'Enseignement Artistique	Titulaire	1	0	1
<u>Non Titulaires</u>				
Chargé de Mission Développement Eco.	Contractuel TC	1	1	0
Maître Nageur Sauveteur	Contractuel TC	2	2	0
Animatrice parentalité	Contractuel TC	1	1	0
Chargé de Mission Urbanisme	Contractuel TC	1	1	0
Chargé de Mission T.I.C.	Contractuel TC	1	1	0
Chargé de Mission Enfance Jeunesse	Contractuel TC	1	1	0

TNC : Temps non complet.

